H 20174 -629 - 1,80 €

**TRANSPORTS** 

**PAGE XII** 

Dernière ligne droite pour le viaduc de l'A 13 **POISSY - SAINT-GERMAIN** 

Les urgences de l'hôpital rouvrent leurs portes

PAGE II

78

Le Paris Assemblé



MERCREDI 29 JUIN 2022 N° 24209 - 1,80 €







Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2022 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales definie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 19 novembre 2021 est la suivante pour les département d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution des sociétés civiles et commerciales : (SA) 3876 HT - (SAS) 1396 HT - (SAS) 1397 HT - (SAS) 1396 HT - (SAS) 1396 HT - (SAS) 1396 HT - (SAS) 1397 HT - (SAS

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

#### Marchés +de 90 000 Euros



Avis rectificatif du 23/06/22

## LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE

M. le Président Du Directoire 18 Boulevard du Midi 78200 Mantes-la-Jolie mèl : servicemarches@lesresidences.fr web : http://www.lesresidences.fr Référence : 22-16

Objet : Missions de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) sur les opérations réalisées sur tout le patrimoine de la SA les Résidences Yvelines Essonne - 2 Lots

Remise des offres : au lieu de : 27/06/22 à 16h00 au plus tard. lire : 01/07/22 à 16h00 au plus tard. IV.2.7 Modalités d'ouverture des offres au lieu de : Date: 27/06/2022 à 17h00 lire : Date: 01/07/2022 à 17h00 Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.lesresidences.fr



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

# LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE

M. le Président Du Directoire 18 Boulevard du Midi 78200 Mantes-la-Jolie mèl : servicemarches@lesresidences.fr web : http://www.lesresidences.fr SIRET 30843546000073 Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

conjointe
Type de pouvoir adjudicateur : Autre
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif
L'avis implique un marché

Objet : TRAVAUX DE REHABILITATION **ENERGETIQUE DE 158 LOGEMENTS DE** RESIDENCES DES BASSES MARDELLES à euros BRUNOY (91) - APPEL A CANDIDATURES

Réference acheteur : 22-75 Type de marché : Travaux

Procédure :

Procédure avec négociation Code NUTS : FR104

Durée : 15 mois.
Description : Procédure avec négociation or ganisée conformément aux dispositions des articles L.2124-3, L. 2171-2, R. 2124-3 3' et R. 2171-2 du Code de la commande

Cette opération bénéficie d'un financement propre, subventions en lien avec le plan de relance 2022.

Le présent marché prévoit une clause d'in-

seruon sociale. Classification CPV : Principale : 45453100 - Travaux de remise

en etat La procédure d'achat du présent avis est cou-verte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC: OUI

me du marché : Division en lots : non.

Les variantes sont acceptées Valeur estimé hors TVA : 5 000 000,00

La présente consultation ne prévoit, à ce stade, aucune prestation supplémentaire

Conditions particulières d'exécution : NON

Conditions de participation Justifications à produire quant aux qualités et

a produire quant aux qualités et capacités du candidat : Habilitation à exercer l'activité profession-nelle , y compris exigences relatives à l'ins-cription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Ha-

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economises-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economises-declaration-du-candidat) / formulaires-declaration-du-candidat) / Canacité é ropomisure et financière :

Capacité économique et financière : Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

: Le candidat ou le groupement devra dispo-ser d'un chiffre d'affaires annuel au moins égal à 2 fois le montant total estimé du mar-ché soit 10 000 000 à, ... Référence professionnelle et capacité tech-

nique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens

annuels du candidat et l'importance du per-sonnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Présentation d'une liste des travaux exé-

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
 Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
 Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

L'entreprise devra justifier des attestations suivantes et de références, ou à défaut de références équivalentes:

- Conformément à l'arrêté du 23 février 2012), les candidats devront justifier d'une qualification QUALIBAT 1552 ou AFNOR certification Qu équivalent), en cours ou valide, pour les travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante (sous-section 3),

- Le qualibat l'attestation de formation au traitement de l'amiante SS4.

Marché réservé: NON

Limites concernant le nombre d'opérateurs

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer Nombre minimal envisagé : 1 et nombre maxi-

a। : उ 'itères objectifs de limitation du nombre de

candidats:
1) Qualité et adéquation des références sur des opérations similaires avec des précisions sur l'expérience en amélioration thermique (changement d'étiquette énergétique) des bâtiments en relation avec le projet, noté sur

2) Pertinence des moyens humains appré-ciés au regard de la déclaration indiquant les effectifs

restat regard us declariadori miduquant restrectifs moyens annuels du candidat, les expériences des collaborateurs, la répartition des tâches, noté sur 30.

Les 3 candidats ayant obtenu le plus de points à l'issue de cette analyse recevront le dossier de consultation et seront invités à remettre une offre.

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : NON Informations sur la négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

mener de négociations Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Remise des candidatures : 25/07/22 à 16h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la can-didature : français.

Renseignements complémentaires Les situations de travaux conformes s es dans un délai de 30 jours à compter de

Il s'agit d'un marché périodique : NON Le marché s'inscrit dans un projet/pro-gramme financé par des fonds communau-

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VER-SAILLES, 5 place André Mignot, 78011 Ver-sailles, Tél : 01 40 97 10 10 - Fax : 01 39 07

cisions concernant le(s) délai(s) d'introction des recours : Instance chargée des océdures de recours :

Concernant l'introduction des recours pour les procédures d'urgence (telles que prévues par l'ordonnance n'2009 - 515 du 7 mai 2009) : Tribunal de Grande Instance de Nanterre 179-191, avenue Joliot-Curie 92020 Nanterre Cedex Tél: 01 40 97 10 10 - Fax : 01 47 24 31 61 http://www.caversailles.justice.fr Concernant l'introduction des autres recours : Recours de droit commun : Tribunal de Grande Instance de Versailles 5 place André Mignot 78011 Versailles Cedex Tél : 01 39 07 39 07 - Fax : 01 39 07 39 02 http://www.ca-versailles.justice.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Concernant l'introduction des recours pour

Pour les procédures d'urgence : Cf. le Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre à l'adresse indiquée dans le présent avis Tél. 01 40 97 10 10

Pour les autres recours : Cf. le Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles à l'adresse indiquée dans le présent avis Tél : 01 39 07 39 07

DI 39 07 39 07 20 Envoi à la publication le : 22/06/22 Date d'envoi du présent avis au JOUE : 22/06/22 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.lesresidences.fr

**Avis divers** 

**VILLE DE HOUILLES** 

**AVIS DE CONCERTATION** 

PRÉALABLE

La concertation est organisée à la demande de la société SOGEPROM REALISATIONS

de la societé SUGEPRUM REALISATIUNS, maître d'ouvrage, en application de la délibération du conseil municipal du 28 septembre 2021 décidant de soumettre à la procédure de concertation préalable les projets de travaux soumis à permis de construire conduisant à la création de plus de 20 logements ou plus de 2 000 m² de surface de plancher en zone UBb du plan loral d'urbanisme

Le dossier de présentation du projet ainsi qu'un registre de concertation seront tenus à la disposition du public en mairie de HOUILLES, Mairie annexe 18, rue Gambetta,

HOULLES, Mairie annexe 18, rue Gambetta, locaux de la Direction du Développement Urbain, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi jusqu'à 17 h 00), du mercredi 13 juillet 2022 au mercredi 7 septembre 2022 inclus.

HOTEL DE VILLE Direction du Développement Urbain 16, rue Gambetta CS 80300 78 800 Houilles Cedex

'adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et l'habitat

Divers société

MOVING CONCEPT LOGISTIQUE

Pierre MIQUEL

### **Enquête publique**

### **COMMUNE DE CROISSY-SUR-SEINE**

#### **ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR** LE PROJET DE DÉCLARATION DE PROJET ET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL **D'URBANISME**

#### 1ER AVIS

Portant sur le projet de la société SOGE-PROM REALISATIONS, de construction d'un immeuble de 39 logements collectifs sur deux niveaux de sous-sol dédiés au sta-tionnement (69 places), au 158-162 bou-levard Jean Jaurès à HOUILLES. Le projet comporte 12 logements sociaux et 27 lo-gements en accession. Par arrêté n° AP-LIBB-2022-126 en date du 21 juin 2022, le maire de Croissy-sur-Seine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur Laurent DANE a été désigné en qua-lité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du tribunal administratif de Versailles.

let 2022 au 19 août 2022 inclus au

- Cette concertation préalable se déroulera du mercredi 13 juillet 2022 au mercredi 7 sep-tembre 2022.
- et heures suivants :
   Lundi : 13h30 17h00
   Mardi : 8H30 12H00
   Mercredi : 8H30 12H00
   Jeudi : 13h30 17h00
   Vendredi : 8H30 12H00

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra

en mairie les : - Lundi 18 juillet 2022 de 13h30 à 17h00 - Mercredi 27 juillet 2022 de 8H30 – 12H00 - Jeudi 11 août 2022 de 13h30 à 17h00 - Vendredi 19 août de 8H30 – 12H00

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête

de la collectivité à l'adresse suivante : www.

Pendant la durée de l'enquête, le public pour-ra consigner ses observations et propositions

- sur le registre dématérialisé sécurisé ac-cessible via le site internet de la commune de Croissy-sur-Seine (www.croissy.com) ac-cessible en continu ; les observations trans-

de Uroissy-sur-Seine (www.croissy.com) accessible en continu; les observations transmises par courriel seront importées dans le
registre dématérialisé et donc visibles par
tous à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr./4101
- sur les registres papiers d'enquête publique
établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à
sa disposition, sur rendez-vous, à l'accueil du
Service urbanisme et développement durable
de la Mairie de Croissy-sur-Seine, 8, Avenue
de Verdun, 78290 Croissy-sur-Seine :
- le lundi de 13h30 à 17h00;
- le mardi de 8H30 à 12H00;
- le peudi de 13h30 à 17h00;
- le vendredi de 8H30 à 12H00.
- par voie postale en adressant un courrier à
Monsieur le commissaire enquêteur au siège
de l'enquête à : Hôtel de Ville de Croissy-surSeine, 8 Avenue de Verdun, 78290 Croissysur-Seine;

Commissaire enquêteur seront remis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et le public pourra les consulter à la mairie et à la préfecture des Yvelines aux jours et heures habituels d'ouverture du ser-vice urbanisme pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le maire, Jean-Roger DAVIN

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## **COMMUNE DE GAZERAN**

Par arrêté n° 2022-146 du 22 juin 2022, le Maire de Gazeran a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la mise en com-patibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

publique est consultable : – en version informatique sur le site internet | Cette procédure a pour objectif d'ajuster les

dispositions réglementaires pour permettre

ssaire-enguêteur

L'enquête se déroulera à la mairie de Gaze ran, siège de l'enquête publique du mardi 19 juillet 2022 à 15h jusqu'au mercredi 17 août 2022 à 18h

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture de la Mairie (le mardi et le vendredi de 16h à 18h, le mer-credi de 16h à 18h30, le jeudi de 9h à 12h15, le samedi de 8h30 à 12h)

dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le re-gistre ouvert à cet effet ou les adresser par voie électronique (enquetepublique@mai-rie-gazeran.fr) ou par correspondance, à l'attention du commissaire-enquêteur à la Mairie de Gazeran – Rue de la Mairie – 78125 Gazeran.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : https://www.mairie-gazeran.fr

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie : Le mardi 19 juillet 2022 de 15h à 18h

Le mercredi 3 août 2022 de 15h à 18h Le mercredi 17 août de 15h à 18h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de gazeran et sur son site internet pendant un an. Des informations sur le dossier peuvent être

demandées auprès de Monsieur Emmanuel SALIGNAT, Maire de la commune de

Au terme de cette enquête, le dossier de mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifié, sera soumis pour approbation au Conseil Municipal.

Emmanuel SALIGNAT



## Publiez votre annonce légale avec Le Parisien



Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h



**Paiement** 100% sécurisé



Formulaires certifiés pour une annonce conforme



Affichage en temps réel